

TOURNOI 1-3 HANDICAP
CHARTRES – 15 et 16 juin 2024
REGLEMENT



ORGANISATEUR

Le club C'Chartres Bowling, représenté par son président.

GENERALITE

Ce tournoi, non homologué, est ouvert aux 24 premières triplettes inscrites. Il se joue Handicap et aucun remplaçant n'est admis.

Tout litige sera tranché par l'organisateur du tournoi ou le gérant du bowling de Chartres.

HANDICAP

L'handicap individuel est calculé à 70% de la différence entre la moyenne du joueur du dernier listing ou en ligue et 220 dans la limite de 70 quilles maximum.

L'handicap de l'équipe est le cumul des 3 handicaps individuels de chaque joueur composant l'équipe.

DEROULEMENT DU TOURNOI EN 2 PHASES

Chaque joueur disputera 12 lignes : 6 lignes en individuel et 6 lignes en tripléte.

Phase Individuel

Les triplettes sont réparties sur 3 tours. Les 3 joueurs d'une même tripléte au même tour. Chaque joueur effectuera 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après la première série.

Sur le total handicap de ces 6 premières lignes :

Un classement individuels A sera effectué avec le meilleur joueur de chaque tripléte ;

Un classement individuels B sera effectué avec le second joueur de chaque tripléte ;

Un classement individuels C sera effectué avec le moins joueur de chaque tripléte.

Un classement des triplettes sera effectué sur le total handicap des 3 joueurs pour déterminer les poules du lendemain.

Phase Tripléte

Remise à zéro des scores uniquement pour la tripléte.

Les triplettes seront réparties dans 2 poules.

Les 24 triplettes feront 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après chaque série.

Le classement triplettes sera effectué sur le total handicap des 6 lignes.

Cumul des lignes individuelles

Les classements individuels A, B et C seront effectués sur le total handicap des 12 lignes de chaque joueur.

EGALITE

Les égalités seront départagées par la meilleure dernière ligne handicap individuel ou par équipe (cumul de la dernière ligne de chaque joueur). En cas de nouvelle égalité, on retiendra l'avant dernière ligne et ainsi de suite.

Cette règle s'applique à toutes les égalités pour le classement intermédiaire des équipes qu'à celles pour les classements finaux.

ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à 195,00 € par triplette.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement par chèque, et envoyées dans un délai de 15 jours et au moins 3 jours avant le début du tournoi seront considérées comme fermes.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : **C'Chartres Bowling**.

Pour les inscriptions,

Adresse postale : RN10 le Bois Paris – 28630 Nogent-Le-Phaye

Tél : 02 37 31 61 98 (bowling de Chartres)

Port : 06 83 43 18 39 (Cédric Collignon)

Email : cedric28bowling@aol.com ou contact@bowling-chartres.com

HORAIRES

Samedi 8h50 – Tour 1 : les trois jours de 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 12h20 – Tour 2 : les trois joueurs de 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 15h50 – Tour 3 : les trois joueurs de 8 triplettes

Dimanche 9h00 – Poule B : triplettes classées de 13^{ème} à 24^{ème}

Reconditionnement

Dimanche 13h30 – Poule A : triplettes classées de 1^{ère} à 12^{ème}

Podium vers 17h30

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Engagements de 24 triplettes à 195€	4 680,00 €	Frais de lignage : 864 * 3,40€	2 937,60 €
		Lots	1 500,00 €
		Frais organisation	242,40 €
Total	4 680,00 €	Total	4 680,00 €

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le tournoi si le nombre de triplettes est inférieur à 24.

LOTS

Les 4 premières équipes et les 4 premiers joueurs de chaque classement recevront un lot d'une valeur indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Triplettes	Individuels Finale A	Individuels Finale B	Individuels Finale C
1 ^{er}	290 €	95 €	75 €	65 €
2 ^{ème}	225 €	75 €	55 €	45 €
3 ^{ème}	180 €	60 €	45 €	35 €
4 ^{ème}	150 €	50 €	30 €	25 €